

Questions orales

[Traduction]

L'hon. Ron Atkey (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, tout ce que je veux savoir, c'est où se trouvait le député pendant la dernière législature lorsqu'ont été débattues les dispositions législatives qui font l'objet de controverses? J'apprécierais fort qu'il participe au processus d'examen. Je conviens avec lui qu'il s'agit d'une situation grave créée par l'instabilité sociale, et j'ai eu des entretiens à ce sujet avec le ministre provincial qui s'occupe de ce secteur. Nous tentons actuellement de mettre sur pied un genre de programme conjoint afin de remédier au problème grave qui existe dans cette région. Néanmoins, pour en revenir à ce que je disais au début, monsieur l'Orateur, ce sont les modifications contenues dans le bill C-14 et apportées par le gouvernement précédent qui sont à l'origine du problème et partant des protestations. Voilà qui il faut blâmer.

* * *

LES TRANSPORTS

LE TRANSPORT EXPRESS LÉGER—L'AIDE FINANCIÈRE À LA COLOMBIE-BRITANNIQUE

M. Svend J. Robinson (Burnaby): Monsieur l'Orateur, j'ai une question pour le très honorable premier ministre. Je sais qu'il est de retour. Lors de la récente campagne électorale fédérale, son parti a promis aux Canadiens qu'un gouvernement conservateur accorderait une aide financière substantielle pour assurer des services de transport urbains. Comme la province de la Colombie-Britannique, notamment le sud de la partie continentale, décidera sous peu si elle procédera à la mise en place de services de transports urbains rapides, le premier ministre est-il prêt à dire à la Chambre quand son gouvernement compte donner suite à cette importante promesse électorale, et plus précisément quelle aide financière sera mise à la disposition des citoyens de la Colombie-Britannique pour ce réseau de transport express léger?

Le très hon. Joe Clark (premier ministre): Monsieur l'Orateur, je m'excuse auprès du député d'avoir été brièvement absent de la Chambre. J'étais en route vers la résidence du Gouverneur général, mais les députés n'ont pas lieu de s'alarmer.

Des voix: Oh, oh!

Une voix: Aussi bien en finir tout de suite.

M. Clark: Si l'on m'y encourage, messieurs, je le ferai . . .

Des voix: Oh, oh!

M. Clark: Je sais que le député soulève une question importante que le ministre des Transports étudie actuellement. Tout ce que je peux promettre pour le moment, c'est de porter à l'attention du ministre des Transports les instances présentées par le député. Naturellement, nous ne manquerons pas d'examiner toute proposition du gouvernement de la Colombie-Britannique ou de toute autre administration montrant un intérêt marqué pour les transports en commun.

J'ajouterais que dans le cadre du programme énergétique global que nous proposons, nous tenons à explorer intensivement, de concert avec les gouvernements provinciaux et les

administrations municipales de l'ensemble du pays, la possibilité d'accroître le rendement du transport en commun afin de favoriser l'économie d'énergie.

* * *

[Français]

L'UNITÉ NATIONALE

LE RÉFÉRENDUM QUÉBÉCOIS—ON DEMANDE QUAND LE PREMIER MINISTRE DONNERA SES IMPRESSIONS SUR LE LIVRE BLANC

L'hon. Jean-Luc Pepin (Ottawa-Carleton): Monsieur le président, ma question, adressée au premier ministre, est supplémentaire, quoique moins vigoureuse, à celle que posait tantôt le député de la belle circonscription de Drummond.

Le 1^{er} novembre, pour être très exact, le premier ministre disait ici même à la Chambre qu'il avait l'intention de donner ses impressions sur le Livre blanc du gouvernement du Québec une fois qu'il aurait eu le temps de le digérer. Est-ce qu'il a maintenant eu le temps de le digérer, et sous quelle forme va-t-il donner ses impressions dans les jours ou les semaines à venir?

Le très hon. Joe Clark (premier ministre): Monsieur l'Orateur, j'ai indiqué immédiatement après la publication du Livre blanc que je n'accepte pas du tout le principe qui y est formulé. Ce n'est pas un principe que nous pouvons accepter en tant que gouvernement fédéral, parce que ce principe rejette le concept du fédéralisme. Je n'ai pas l'intention de répondre page par page, paragraphe par paragraphe, au Livre blanc, parce que je crois que la position du gouvernement fédéral est assez claire.

LE RÉFÉRENDUM QUÉBÉCOIS—ON DEMANDE S'IL SERAIT POSSIBLE DE DONNER UNE RÉPONSE À CHAQUE PROPOSITION ÉMISE DANS LE LIVRE BLANC

L'hon. Jean-Luc Pepin (Ottawa-Carleton): Monsieur le président, je désire poser une question supplémentaire au très honorable premier ministre.

Il serait quand même très utile pour les députés qui ont l'intention de participer à la campagne du référendum d'obtenir du gouvernement une réponse paragraphe par paragraphe, concept par concept, à ce sujet. Est-ce que le premier ministre pourrait songer à ce besoin et peut-être faire des arrangements avec les divers ministères pour que, encore une fois, ceux qui ont l'intention de participer activement à la campagne puissent se documenter, vérifier quelques hypothèses, obtenir quelques statistiques qu'ils pourraient vouloir utiliser?

Le très hon. Joe Clark (premier ministre): Monsieur l'Orateur, je peux dire que nous n'avons pas l'intention de répondre paragraphe par paragraphe aux documents publiés par le gouvernement du Québec. Je crois qu'une telle politique ne serait pas utile au fédéralisme. Mais je crois qu'il serait vraiment bon pour tous les députés d'avoir accès aux faits et aux informations utiles à la défense et au développement d'un appui au fédéralisme. Nous voulons établir une distinction entre la propagande et les faits, mais nous avons l'intention de préparer de l'information qui sera disponible aux députés fédéraux, lesquels pourront l'utiliser en vue d'encourager les Québécois à adopter l'option fédéraliste.